

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du Comité de
coordination et de suivi de la politique de transition
écologique de la Communauté française**

A.Gt 25-11-2021

M.B. 15-12-2021

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 1^{er} juillet 2021 organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur d'une transition écologique, articles 5, 6 et 7 ;

Considérant les propositions transmises par les membres du Gouvernement, services du Gouvernement et organismes visés à l'article 1^{er}, § 1^{er}, du même décret ;

Considérant l'analyse des candidatures reçues pour représenter les neuf experts indépendants spécialisés ;

Sur proposition du Ministre-Président ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres du Comité de coordination et de suivi de la politique de transition écologique de la Communauté française, en vertu des articles 5 à 7 du décret du 1^{er} juillet 2021 organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur d'une transition écologique instituant ce comité :

1) en qualité de représentants des services du Gouvernement :

- pour le Ministère de la Communauté française :

- pour le Secrétariat général :

- membres effectifs :

- Madame Majda KERROUANI ;

- Monsieur Pierre MOUREAUX ;

- Madame Delphine PARYS ;

- Monsieur André-Marie PONCELET ;

- Madame Laurence VANHEES ;

- Membres suppléants :

- Monsieur Elie DIAMENT ;

- Monsieur Anthony MAROTTA ;

- Monsieur Luc MATHIEU ;

- Monsieur Renaud MENESTRET ;

- Monsieur Sébastien YERNA ;

- pour l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse et du Centre communautaire pour mineurs dessaisis :

- membre effectif : Madame Stéphanie de PAEPE ;
- membre suppléant : Madame Audrey MASURE ;
- pour l'Administration générale de la Culture :
- membre effectif : Monsieur Zoubaier GUEDRI ;
- membre suppléant : Madame Amandine MINSCHAERT ;
- pour l'Administration générale de l'Enseignement :
- membre effectif : Madame Iryna SURMACH ;
- membre suppléant : Madame Caroline RADJABALI ;
- pour l'Administration générale des Maisons de Justice :
- membre effectif : Monsieur Pierre-Daniel DUFRANNE ;
- membre suppléant : Madame Anaïs L'HEVEDER ;
- pour l'Administration générale du Sport :
- membre effectif : Monsieur Christophe DE RAMMELAERE ;
- membre suppléant : Madame Cécile HIERNAUX ;

2) en qualité de représentants de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES) :

- membre effectif : Un(e) représentant(e) de l'ARES ;
- membre suppléant : Un(e) représentant(e) de l'ARES ;

3) en qualité de représentant du Conseil supérieur de la Culture :

- membre effectif : Madame Françoise HAVELANGE ;
- membre suppléant : Monsieur Gabriel ALLOING ;

4) en qualité de représentant de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) :

- membre effectif : Madame Geneviève BAZIER ;
- membre suppléant : Madame Nadine VANDERHEYDEN ;

5) en qualité de représentant de la RTBF :

- membre effectif : Monsieur Frédéric PAIROUX ;
- membre suppléant : Madame Gwenaëlle DEKEGELEER ;

6) en qualité de représentant de Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) :

- membre effectif : Monsieur Olivier DOYEN ;
- membre suppléant : Monsieur Philippe LESNE ;

7) en qualité de représentant de Wallonie-Bruxelles International (WBI) :

- membre effectif : Madame Hinde YOUSOUF ;
- membre suppléant : Monsieur Balthazar NZIRAKISHIMIRIZO ;

8) en tant que membres de moins de 35 ans désignés par la Commission consultative des organisations de jeunesse, par la Commission consultative des maisons et centres de jeunes et par le Forum des Jeunes :

- membres effectifs :

- Monsieur Norman VANDER PUTTEN ;
- Monsieur Joris FAKROUNE ;
- un(e) représentant(e) de la Commission consultative des maisons et centres de jeunes ;

- membres suppléants :

- Madame Louise LEBICHOT ;
- Monsieur Adrien PAULY ;
- un(e) représentant(e) de la Commission consultative des maisons et centres de jeunes ;

9) en qualité d'expert indépendant spécialisé dans une discipline ou matière:

- membres effectifs :

- Madame Sylviane BILGISCHER ;
- Madame Julie GODART ;
- Madame Amandine ORSINI ;
- Monsieur Michel HUART ;
- Madame Anne-Laure JACQUEMART ;
- Monsieur Olivier KLEIN ;
- Monsieur Pierre OZER ;
- Madame Vanessa RASQUINET ;
- Monsieur Grégoire WALLENBORN ;
- membres suppléants :
- Monsieur Sergio ALTOMONTE ;
- Madame Charlotte BREDA ;
- Monsieur Josué DUSSOLIER ;
- Madame Myriam KAMOUEH ;
- Monsieur Johan MICHAUX ;
- Madame Caroline NIEBERDING ;
- Madame Marina GRUSLIN ;
- Monsieur Julien TOUSSAINT ;
- Madame Cécile VAN DE WEERDT.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 3. - Le Ministre-Président est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 novembre 2021.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET